

Date de convocation : 28 août 2023

Date d'envoi : 28 août 2023

Date d'affichage : 28 août 2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32-2023
LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 18 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, FARJON Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 5 - MATHON Sébastien à ROUX Philippe – BOUDON Alain à CHARRE Béatrice – ROURE Christine à PERRIER Bernadette - ROBERT Sonia à FARJON Philippe – COMPERE Philippe à CORTIAL Patrick.

Secrétaire de séance : MOURARET Sophie.

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal, vote la décision modificative n° 2 du budget, afin :

- d'abonder le chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés),
- prendre en compte la subvention allouée par les services de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023 pour le projet de stade synthétique,
- d'ajuster les crédit au compte 2315 pour tenir compte des résultats de la consultation des entreprises pour le projet de stade synthétique,
- de réduire le recours à l'emprunt pour les opérations d'investissement,
- d'affecter la participation de la commune pour l'éclairage du stade synthétique au compte 2041582.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6218 : Autre personnel extérieur		2 000,00 €		
D 64111 : Rémunération principale titulaires		6 000,00 €		
D 64131 : Rémunérations		2 000,00 €		
D 64138 : Primes et autres indemnités		2 500,00 €		
D 6456 : Versement au F.N.C. supplément familial		2 500,00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi		15 000,00 €		
R 6419 : Remboursements rémunérations personnel				15 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges				15 000,00 €
Total		15 000,00 €		15 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D 2041582 : Autres grpts - Bâtiments et installat°		66 000,00 €		
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		66 000,00 €		
D 2315 : Install., matériel et outill. technique	190 000,00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	190 000,00 €			
R 1321 : Subv. non transf. Etat, établ. nationaux				244 675,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				244 675,00 €
R 1641 : Emprunts en euros			368 675,00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			368 675,00 €	
Total	190 000,00 €	66 000,00 €	368 675,00 €	244 675,00 €
Total Général		-109 000,00 €		109 000,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Sophie MOURARET



Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le ... 06/09/2023 ...
et de sa publication le ... 06/09/2023 ...
Identifiant unique n° 007-210702312-2023_09_04_32DE

Le Maire,
Philippe ROUX

